

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 6 juin 2018

Etaient présents : Messieurs MATHIEU Joël, CERF Thierry  
Mesdames POULAIN Josiane, WATERLOT Aurélie KLEIN Viviane

Secrétaire de Séance : WATERLOT Aurélie

---

**Tarif de location de la salle des fêtes pour un après midi**

Le conseil décide à l'unanimité des présents d'appliquer un tarif forfaitaire pour la location de la salle en après-midi, soit de 13 h 30 à 18 heures aux prix de 40 €.  
Cette location ne concerne que les personnes domiciliées au village.

**Tarif de la Salle des fêtes pour une location rendu sale**

Le conseil après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents d'appliquer un tarif forfaitaire de 75 euros lorsque la salle communale est rendue sale.

**Facturation de l'eau aux propriétaires de biens immobiliers**

Entendu l'exposé de Mr le Maire, et considérant la difficulté pour la commune de trouver les adresse des personnes locataire ayant quittés le village.

Le conseil après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents de facturer l'eau consommée par les locataires aux propriétaires des biens immobiliers, a charge pour eux de se faire rembourser par leurs locataires.

Cette délibération s'appliquera pour la facturation de l'eau 2019.

**Convention pour la vérification règlementaire des installations communales de défense incendie**

Entendu l'exposé de Mr le Maire, et considérant la réglementation départementale en matière de défense incendie.

Le Conseil municipal à l'unanimité des présents, autorise le maire a passer convention avec la société Nitting SARL pour la vérification règlementaire des installations communale de défense incendie pour un montant de 26.50 € ht par installation de défense d'incendie (avec mesure de débit).

**Devis RECEVEUR**

Le Conseil municipal autorise le maire à l'unanimité des présents  
A signer le devis présenté par l'entreprise Raymond RECEVEUR, pour un montant hors taxes de 12 910.54 € soit TTC 15 492.65 €

**AMENAGEMENT DES ESPACES VERT DEVIS THOUVENIN**

En attente de la réunion de la commission embellissement.